

Le développement de la vie de campus constitue, avec le projet scientifique et pédagogique, le deuxième axe d'absolue priorité du dossier campus UMSF.

Le suivi de la qualité de vie coordonné à celui de la qualité immobilière a guidé la démarche de conception d'équipements plus souples et plus ouverts sur la ville de manière à pouvoir répondre à l'évolution de la demande et des usages étudiants.

Dans cette perspective, l'objectif consiste également, dans le cadre des opérations définies ci-après, d'accompagner les efforts engagés par la ville en matière de requalification urbaine en transformant des zones mono-fonctionnelles en zones urbaines susceptibles d'offrir aux étudiants, aux enseignants et aux habitants des équipements mixtes dont la présence favorisera les échanges, l'animation et les interactions sociales.

Ce chapitre est donc indissociable du schéma d'aménagement urbain global initié par la ville; et intègre également dans sa démarche celles définies dans les chapitres "Campus Numérique" et "Haute Qualité Environnementale"

### CONSIDERATIONS URBAINES

Le campus de Montpellier est situé dans une zone dont il occupe une part significative (43%). Il est bien arboré et la plupart des sites sont bien desservis par les transports en commun. Cependant, les établissements sont, d'un point de vue urbain, refermés sur eux-mêmes, et les cheminements sont parfois complexes pour les modes de transport doux. Dans l'ensemble, on relève un sous-équipement en commerces de proximité et une insuffisance de lieux de centralité.

#### ▷ Le nombre de logements publics est relativement abondant

Le nombre de logements publics est relativement abondant (près de 7 300 pour le CROUS, plus de 8000 avec ceux des établissements d'enseignement). Il est ainsi possible de loger 12,1% des 60 000 étudiants dans le parc du CROUS, 13,4% dans les logements à gestion publique directement dépendante de l'enseignement supérieur. La plupart des logements sont très bien situés, dans de beaux espaces de verdure. La thématique de la réhabilitation est plus avancée que sur de nombreux autres sites de taille comparable. Un nombre significatif de logements adaptés pour étudiants handicapés.

Cependant, il n'existe quasiment pas de structures aujourd'hui dédiées à l'accueil d'enseignants-chercheurs et chercheurs de passage. Un effort de réhabilitation du parc ancien sera nécessaire même à l'issue du CPER en cours (1700 chambres dans le parc CROUS et Montpellier SupAgro).



#### ▷ Des infrastructures de restauration de bonne qualité

Les différents restaurants existants (7 dans le périmètre de la zone) sont récents, en bon état, et facilement accessibles. Un réseau important de cafétérias, véritables lieux de vie et de convivialité, assure un service de proximité. Cependant, certains sites sont dépourvus d'offre sur place, d'autres sont proches de la saturation.

#### ▷ Des infrastructures sportives universitaires abondantes mais vétustes

Les équipements sportifs sont relativement abondants et bien placés, mais sont souvent vétustes, chroniquement sous-utilisés et, malgré la proximité de la mer, il n'existe pas de base nautique universitaire.

#### ▷ Des équipements culturels universitaires de qualité

Il existe, dans le périmètre universitaire trois salles de spectacles de qualité et plusieurs salles annexes. L'UM3 a passé une convention avec la DRAC\* permettant de sécuriser le financement de son théâtre.

Le Pass'Culture donne accès à l'offre culturelle de la ville, à des tarifs privilégiés. Il existe également une convention de partenariat du CROUS\* avec la ville de Montpellier.

Cependant, les équipements sont plus redondants que complémentaires, la politique des établissements n'est pas assez coordonnée et la communication est insuffisante sur l'offre culturelle universitaire.

#### ▷ Des bibliothèques parfois sous-dimensionnées, aux horaires d'ouverture insuffisants :

Montpellier dispose avec la Bibliothèque interuniversitaire, qui gère le Service Commun de Documentation (SCD\*), d'un outil mutualisé au service des trois universités. En matière de bâtiments, seule la Bibliothèque de Droit-Sciences économiques, située en-dehors du périmètre de l'opération Campus, est aux normes actuelles. Les équipements de proximité sont nombreux et les bibliothèques proposent des services de qualité, innovants (notamment ADDOC\*, le service d'accès à distance à la documentation électronique) et disposent d'un patrimoine unique. Cependant, les équipements sont sous-dimensionnés en médecine, parfois vétustes et peu accessibles en lettres et sciences humaines et les horaires d'ouverture sont insuffisants au regard des standards existants de bien des campus étrangers.

### ▷ Trois Maisons de l'étudiant (MDE\*)

Il existe trois Maisons De l'Etudiants, dont deux de taille significative et bien équipés sur les sites Richter et Paul Valéry. Leur mise en réseau doit être améliorée. La troisième, située sur le site Triolet est de taille très réduite et son extension s'avère indispensable. En effet, les MDE participent actuellement à l'accueil et l'intégration des étudiants de manière inégale.

### ▷ Santé et social

Les équipements de santé de proximité permettent un bon maillage du territoire, sauf à l'UM1 en raison de l'éclatement géographique des sites. Le service social a un siège central bien installé au CROUS. Un travail important est déjà réalisé dans le cadre de l'inter-université.

Cependant, les locaux de l'UM2 dévolus à ces activités sont mal placés et étriqués, et il n'y a pas d'implantation centrale, tête de pont, pour la médecine préventive. Celle-ci est prévue dans la perspective de l'Université unique.

### ▷ Les technologies de l'information et de la communication : des infrastructures de bonne qualité

Les Environnements Numériques de Travail (ENT) sont bien développés et opérationnels (avec des services numériques avancés) dans les établissements concernés. Les infrastructures sont de bonne qualité, avec un très haut débit. La compétence des Centres de Ressources Informatiques est élevée. L'ouverture aux technologies de « baladodiffusion » (podcast) est déjà en place au niveau inter-universitaire.

### ▷ Des services aux personnels peu développés

Il n'existe que très peu d'équipements sur l'ensemble du campus pour la garde des enfants : pas de crèche et une halte-garderie aux capacités limitées. Sur certains sites, (espace sanitaire et social de l'UM3), fonctionnent des permanences de services (mutuelles, fiscaux...)

## OBJECTIFS ET PROPOSITIONS

Les objectifs et les propositions décrits brièvement seront repris dans une dernière partie à travers leur traduction chiffrée en termes d'intervention immobilière. L'Opération Campus doit être l'occasion de la mise en place d'une vie de Campus de qualité tant par la création de conditions d'accueil et de vie grâce à une véritable mutualisation des forces que par des interventions ciblées en matière d'immobilier.

Concernant la problématique du handicap, une attention particulière sera accordée à l'accessibilité de l'ensemble des réalisations.

### ▷ L' ATRIUM et les bibliothèques

Le projet ATRIUM (plateforme d'Accueil, Travail autonome, Ressources documentaires et Informatiques de l'Université de Montpellier) est un projet phare de l'UMSF. Il regroupera une bibliothèque universitaire de nouvelle génération, adaptée aux pratiques et besoins actuels des étudiants et des chercheurs, et une large panoplie de services faisant de cet ensemble immobilier un lieu emblématique de la vie étudiante et de campus, propice aux études mais aussi facteur de convivialité. Outre une cafétéria et divers espaces de services destinés aux étudiants, d'autres projets émanant de collectivités (crèche municipale, médiathèque, mairie annexe,...) en feront un ensemble structurant, parfaitement ancré dans le campus et ouvert sur la ville.

Une nouvelle bibliothèque sera également créée sur le site Arnaud de Villeneuve, d'une capacité de 7800 m<sup>2</sup>, pour les étudiants des disciplines de santé.

### ▷ Logement : Le besoin en logements neufs reste réel sur le site de Montpellier

Les besoins portent sur trois thématiques : le logement neuf, la réhabilitation et l'accueil des chercheurs pour des courts et moyens séjours. Les projets mentionnés ci-dessous apportent une réponse adéquate aux problèmes rencontrés, aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif.

Le besoin en logements neufs reste réel sur le site de Montpellier. Certaines opérations déjà en cours augmenteront le potentiel de logements de 330 logements d'ici à 2010 en-dehors du projet Campus. D'autres opportunités existent sur terrain d'Etat. Elles permettront la création, d'ici la fin du 2013, d'environ 1 400 logements supplémentaires. Certains logements seront aménagés pour faciliter l'intégration d'étudiants en situation de handicap. Dans la mesure où la quasi-totalité de ces nouveaux logements sont construits sur foncier d'Etat, cela n'exige pas d'intervention financière dans le cadre de l'Opération Campus. Il va de soi que cette augmentation significative de la capacité d'accueil dans le parc de logements publics permettrait d'améliorer la prise en charge des étudiants étrangers, dont le nombre doit augmenter avec le renforcement de l'attractivité de Montpellier. Avec un taux de couverture des besoins en logements aujourd'hui déjà très supérieurs à la moyenne nationale, l'offre permet de mieux répondre qu'ailleurs aux besoins des étudiants boursiers. Le parc de logements publics devrait ainsi pouvoir remplir correctement sa double mission de réponse à une demande sociale d'une part, et d'accompagnement du développement international des établissements d'autre part.



Sur un plan plus conjoncturel, la réutilisation des sites militaires est un sujet qui doit être approfondi, les imprécisions sur les conditions de cession du foncier par le ministère de la défense rendant les contours d'une telle opération encore flous.

La réhabilitation du parc existant est une thématique bien cernée et maîtrisée : transformer les chambres existantes en logements de qualité avec confort sanitaire individuel intégré revient à 20 000 € par chambre. Sur la base du programme en cours, les chambres du CROUS seront réhabilitées à près de 70% en 2013, avec un investissement de 49 M€ sur 7 ans, dont 13 M€ du CPER, 19 du CNOUS\* et 17 sur ressources propres du CROUS. Restent à réhabiliter les 220 chambres de l'ancienne résidence de Montpellier SupAgro (4,5 M€) et 1 484 chambres du CROUS réparties en 10 bâtiments. Le parc de logements public de Montpellier serait alors intégralement mis aux normes internationales, proposant une pluralité d'offres intéressantes, dans des espaces extérieurs accueillants, qu'il pourra être intéressant d'ouvrir davantage sur l'extérieur, sans rien sacrifier sur la question délicate l'indispensable sécurité à garantir aux résidents.

Le logement des chercheurs est un problème qui doit être résolu rapidement. Deux pistes existent.

Les résidences Maison universitaire internationale (85 logements) et Tropicampus (100 logements), ouvertes en 2006, construites sur terrain d'Etat avec les outils de financement du logement social, confiées en gestion à des opérateurs privée et détournées de leur objectif initial, doivent revenir en gestion à un gestionnaire public spécialisé (CROUS) et servir à l'accueil de doctorants, post-doctorants et chercheurs de passage pour des séjours de 1 semaine à 4 mois environ. L'opération n'est cependant pas simple et demande des négociations dont l'issue n'est pas garantie. De plus, la reprise en gestion éventuelle par le CROUS n'entraînera pas d'emblée la mise à disposition d'un potentiel de près de 200 logements pour les étudiants et chercheurs étrangers, dans la mesure où les occupants en place ne quitteront pas instantanément les lieux.

Des structures spécifiques doivent être créées pour l'accueil de chercheurs de très haut niveau, qui doivent trouver à Montpellier la réciproque des conditions d'accueil faites aux chercheurs français dans les meilleures universités. La création d'une trentaine de logements en « Tête de campus », dotera l'UMSF d'une capacité d'accueil de qualité pour les chercheurs étrangers de haut niveau.

▷ **Restauration : équipement du Site Saint Priest et renforcement de l'offre sur d'autres sites.**

Le restaurant du site Saint-Priest répondra aux besoins de tous les usagers de la zone et proposera une capacité d'accueil de 1250 repas/jour, 750 pour les étudiants (médecine notamment) et 500 pour les chercheurs). Environ 5000 étudiants et 1500 chercheurs sont situés dans un rayon d'environ 10 minutes à pied. La création d'une nouvelle structure sur le site de la Valette, complètera les restaurants du CIRAD et de l'IRD, arrivés à saturation. Les autres projets de moindre priorité concerne :

l'agrandissement du restaurant du site de Baillarguet, et la création d'une structure de restauration rapide sur le site de la Gaillarde, saturé.

Le maillage du territoire est par ailleurs considéré satisfaisant en équipements de taille significative pour ne pas créer de nouveaux restaurants stricto sensu, dont l'utilisation dans la journée est bien plus faible et moins propice à une vie de campus, que les cafétérias.

▷ **Infrastructures sportives : les besoins portent essentiellement sur une rénovation des installations, avec le souhait d'en intensifier l'utilisation.**

Les installations les plus anciennes doivent être rénovées. Il s'agit du **centre de la Motte rouge** (piscine, gymnase, salle de musculation) et **des installations de pharmacie** (stade de football avec création d'une pelouse synthétique, adaptée à la pratique du foot-ball et du rugby, salle de musculation).

Des installations nouvelles sont à créer : une base nautique en bord de mer qui constitue aujourd'hui une lacune évidente sur le site, et une salle de danse.

Les besoins sont plus modestes sur le pôle agronomique : amélioration du parcours de santé à la Valette et création d'une plate-forme multisports à Baillarguet.

Indépendamment des besoins immobiliers, les responsables du pôle « sports » s'engagent à améliorer les conditions de vie de campus en élargissant considérablement les horaires d'utilisation des installations (ne présentant pas de risque particulier comme la piscine ou l'escalade) avec des horaires d'ouverture tous publics en semaine de 12h00 à 14h00 et de 16h00 à 22h00 (les autres horaires étant dévolus aux études) et de 8h00 à 14h00 le samedi. Le recours à des étudiants tuteurs facilitera cette extension importante des horaires.

Enfin, il faut ajouter que les installations sportives des écoles militaires qui vont quitter le site de Montpellier (l'EAI\* et surtout l'EMSAM\*, plus proche du campus) accroîtront de façon significative le potentiel ouvert aux étudiants, même si la gestion de ces installations ne relèvera pas des universités.

▷ **Equipements et pratiques culturelles**

Il n'est pas sollicité d'intervention immobilière sur cette thématique dans le cadre de l'opération CAMPUS, les 3 salles (principales) de spectacles étant jugées en nombre suffisant, dans une ville où l'offre culturelle est abondante, d'une exceptionnelle intensité et d'une extrême qualité.

En revanche, les axes suivants sont retenus :

- Utilisation coordonnée des 3 salles de spectacle, La Vignette, Trioletto et la salle de la MDE\* de l'UM1. Mise en place d'une communication coordonnée et centralisée sur l'offre culturelle des différentes salles (nombreuses possibilités offertes par les TICE\*).

Pass'Culture offert aux étudiants étrangers primo-arrivants l'année de leur arrivée (budget pris en charge par le CROUS et la ville) dans le cadre d'une ouverture sur la ville et son offre culturelle.

#### ▷ Equipements liés à la santé et au social

S'il n'y a pas de besoins immobiliers en locaux sociaux, les services de médecine préventive, implantés dans une logique de proximité sur les différents sites, - sauf sur UM1 et localisation à améliorer à l'UM2 -, ont besoin d'une localisation centralisée faisant office de tête de pont, dans la logique d'unification des universités. Ces locaux, implantés idéalement en tête de campus, seraient consacrés à l'administration générale, mais surtout permettraient des consultations spécifiques ainsi que la mutualisation d'appareils et de matériels et se prêteraient à la prise en charge de la médecine du travail.

#### ▷ Maisons des Etudiants

Une réflexion spécifique a été menée sur les maisons des étudiants en tant que lieu central d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, que vecteur de vie étudiante, et sur la mise en réseau des différentes MDE.

En matière immobilière, dans le cadre de l'Opération Campus, une extension de l'actuelle MDE Triolet, trop petite et aux usages restreints, est prévue. Le nouveau projet comporte des locaux pour les associations, et des locaux sportifs et culturels pour une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>.

#### Les TICE\* (cf. chapitre Campus Numérique):

Sur le plan des infrastructures numériques, il convient de prévoir la sécurisation du réseau HDMON (Haut débit Montpellier Nord), par un maillage de fibres optiques. Les 'points études' (lieux d'accès internet gratuits pour les étudiants) sont à développer. L'accès Internet par le biais du câblage fixe et du WiFi devra être prévu dans tous les nouveaux bâtiments. Un lien avec les ENT Scolaires sera prévu, ainsi que l'adaptation des technologies liées à la carte d'étudiant multiservices (accès aux locaux, etc ...) et l'aménagement de postes dédiés à certains types de déficience (visuelle en l'occurrence).

## CONCLUSION

Le campus de Montpellier, qui bénéficie d'un environnement naturel particulièrement séduisant, doit devenir, à la faveur de l'opération CAMPUS, exemplaire à tous égards, grâce à :

- la constitution d'un véritable campus, ouvert sur l'extérieur, parfaitement desservi par les transports en commun et favorisant les modes de transport doux ; le travail ambitieux mené en étroite liaison avec la ville constitue à cet égard une véritable réécriture du CAMPUS, et lui confèrera une lisibilité de tout premier plan

- la requalification du bâti dégradé, avec la poursuite d'une démarche environnementale de haut niveau, déjà initiée depuis plusieurs années dans le domaine du logement
- la construction d'infrastructures manquantes, avec notamment la réalisation d'un espace emblématique, l'ATRIUM
- la poursuite de la construction de logements neufs (hors opération CAMPUS) de façon à accueillir dans les meilleures conditions les étudiants étrangers attendus en forte augmentation
- une meilleure valorisation des atouts existants (notamment en matière d'accueil, de vie culturelle et de vie étudiante) par une véritable mise en synergie des forces existantes et un authentique travail en réseau.

A un horizon de cinq à dix ans, c'est donc un nouveau campus, totalement redessiné, accueillant, et offrant des infrastructures et des services dignes des meilleurs campus étrangers, que découvriront les étudiants et les chercheurs qui auront fait le choix de venir à Montpellier. La qualité exceptionnelle de la réflexion commune et décloisonnée menée dans le cadre de l'opération CAMPUS se traduira par des résultats de très haut niveau et portera le campus de Montpellier à un niveau d'excellence incontestable.